

BULLETIN D'ADHESION

Allianz Prévoyance Travailleur Non Salarié

Contrat d'assurance de groupe à adhésion facultative

LES RÉFÉRENCES DE VOTRE ADHESION

0.063.923.766V AG

ASSOCIATION SOUSCRIPTRICE

ANCRE

Association Nationale pour la Couverture des risques, la Retraite et l'Épargne
Association régie par la Loi du 1er juillet 1901
27, boulevard des Italiens - 75002 Paris

NUMÉRO D'ADHÉRENTE À L'ANCRE 10127073

Votre Agent Général : M LANDREIN PHILIPPE EI
26 RUE D AUJOU
46100 FIGEAC

N° ORIAS : 07021682

ADHÉRENTE / ASSURÉE

MME LAETITIA ARMISTO
7 RUE PAUL LANGEVIN
12700 CAPDENAC GARE
Date de naissance : 9 mai 1990

LES CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE ADHESION

Date d'effet de l'adhésion : 28 octobre 2024
Durée de l'adhésion : 1 an avec tacite reconduction

Référence de la Notice d'Information DPP 13-224
Contrat d'assurance de groupe à adhésion facultative 010-2014-002

LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DE VOTRE BULLETIN D'ADHESION

- Votre(Vos) garantie(s) et (ses, leurs) bénéficiaires
- Vos cotisations



ADM00239 - V02/16 - Imp12/21 - Création graphique Allianz



Allianz Vie
Société anonyme au capital de 643.054.425 €
340 234 962 RCS Nanterre
N° TVA : FR88 340 234 962

Allianz IARD
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre
N° TVA : FR76 542 110 291

Entreprises régies par le Code des assurances
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
www.allianz.fr

BÉNÉFICIAIRE :

L'assuré(e)

VOS COTISATIONS

Vous bénéficiez de l'opération commerciale Créateurs d'entreprise 35% de réduction sur votre adhésion Allianz Prévoyance Travailleur Non Salarié la 1ère année.

Vous trouverez ci-dessous l'échéancier de prélèvement des cotisations de votre adhésion pour l'année.

Échéancier de cotisation	
Périodicité : mensuelle	
Date de prélèvement	Montant TTC
05.11.2024	6,00 euros*
05.03.2025	11,62 euros
07.04.2025	14,53 euros
05.05.2025	14,53 euros
05.06.2025	14,53 euros
07.07.2025	14,53 euros
05.08.2025	14,53 euros
05.09.2025	14,53 euros
06.10.2025	14,53 euros

* Dont 6,00 euros de cotisation à l'association ANCRE. (Cotisation due annuellement chaque 1er janvier. Cette cotisation peut être révisée par L'ANCRE conformément à ses statuts).

Votre cotisation annuelle aux garanties décrites ci-dessus (hors cotisation à l'ANCRE) s'élève à 113,33 euros.

Une réduction vous est accordée par votre commercial.

Vous reconnaissez avoir reçu et pris connaissance de la Notice d'Information remise lors de votre adhésion et être informé de la faculté de renonciation décrite dans la Notice d'Information.

Service e-courrier :

Grâce à l'adresse email ou au numéro de téléphone que vous nous avez indiqué, vous bénéficiez automatiquement de notre service e-courrier dont les modalités sont précisées dans la notice d'information. Vous acceptez ainsi que nos services ou votre conseiller utilisent cette adresse ou ce numéro de téléphone pour vous communiquer nos courriers de gestion ou les différentes informations liées à votre adhésion. Vous pouvez à tout moment renoncer à ce service selon les conditions expliquées dans la notice d'information.

Fait à Strasbourg, le 28 octobre 2024
Pour Allianz Vie



Patrick GAGNAIRE